

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOURNITURE DE MATERIEL TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE » en abrégé « FO.MA.T »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port-bouët
Gonzagueville villa 3 au lot 2622, ilot 260, Lot 2622, Ilot
260

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOURNITURE DE MATERIEL
TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE » en abrégé « FO.MA.T »

Objet : la société a pour objet en Côte d'Ivoire:
Activités principales : Fourniture de matériels
technique et scientifique pour l'enseignement,
l'éducation, l'industrie,
l'agriculture, ta santé, l'électricité, etc;
Commercialisation hydro carbure et dérivé ;
Distribution de materiez électrique ; Transferts
électronique d'argent ; Achat et vente de produits
agricoles ; Import-export ; Transport de personnes et
marchandises ; Services Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan Port-bouët
Gonzagueville villa 3 au lot 2622, ilot 260, Lot 2622, Ilot
260

Dirigeant(s) M N'GORAN KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02675 du 11/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35454/GTCA/RC/2023 du 11/05/2023

